



Site Piolenc - DIVERVITI

 [PARTAGER](#)

Année de publication 2019 (mis à jour le 08 Mar 2024)

Carte d'identité du groupe



Structure de l'ingénieur réseau

Station expérimentale

Nom de l'ingénieur réseau

Projet DIVERVITI

Date d'entrée dans le réseau

2

Vaucluse Localisation

Caractéristiques du site

Le domaine expérimental de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, d'une surface totale de 7,5 ha est situé en plaine, sur la commune de Piolenc, en zone d'appellation Côtes-du-Rhône. Il a hébergé une expérimentation sur vigne en place dans le cadre du projet DEPHY EXPE

[EcoViti Arc Méditerranéen \(2011-2017\)](#)

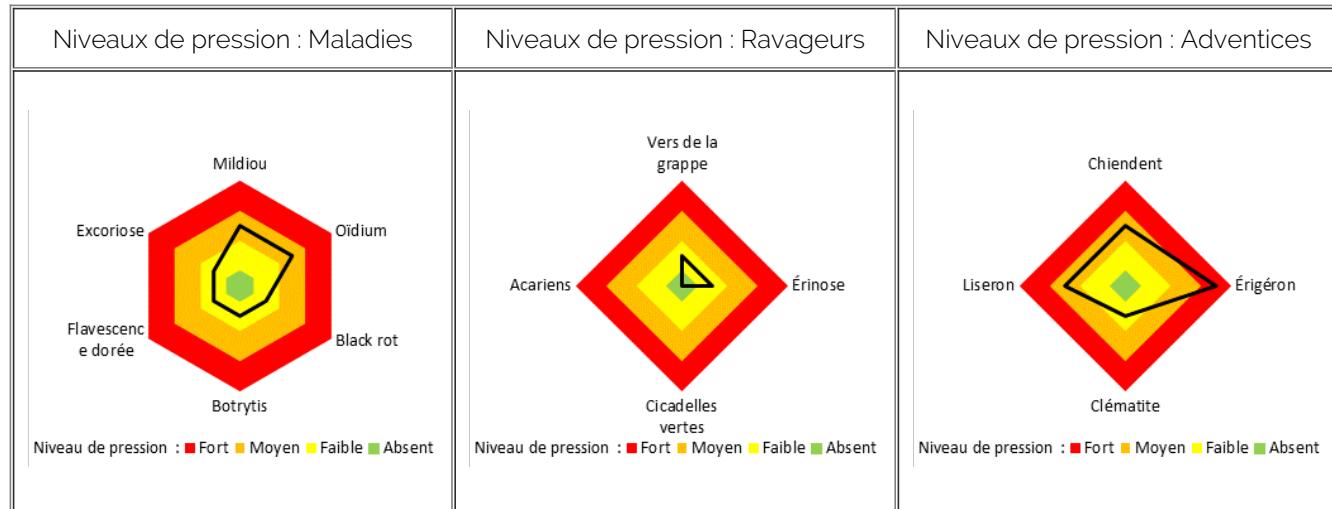
).

Cette deuxième expérimentation a été positionnée sur une zone nouvellement acquise avec un précédent cultural de céréales. L'année précédent la plantation (2018), le sol a été enrichi en matière organique grâce à un semis de sainfoin, luzerne, orge, avoine et moutarde.

Contexte pédoclimatique ▲

Climat	Sol
<p>Climat méditerranéen</p> <p>La sécheresse estivale est une caractéristique du climat méditerranéen : pendant les mois les plus chauds, les précipitations deviennent rares voire inexistantes. La pluviométrie est localisée en période printanière et automnale, avec un cumul pluviométrique annuel allant de 600 à 800 mm. L'autre caractéristique des précipitations est leur faible fréquence (moins de 100 jours/an) et leur intensité.</p> <p>Des températures estivales élevées et une douceur des températures hivernales sont notables dans ce type de climat.</p> <p>Mistral dominant, fréquent en mars, juillet et surtout décembre</p>	<p>Matériaux parentaux : plaine alluviale ancienne de l'Aygues (Würm), constituée de limons calcaires et de cailloutis alluvial.</p> <p>La roche mère est une argile limoneuse d'origine alluviale reposant sur une grave présente à plus de 110 centimètres de profondeur.</p> <p>Les teneurs en éléments grossiers sont nulles à très faibles : ce sol se caractérise donc par une très forte réserve utile en eau, la texture du sol ne variant que très peu avec la profondeur.</p> <p>Ce sol présente une très bonne porosité liée à une intense activité biologique dans les horizons organo-minéraux superficiels (0-70 cm).</p> <p>En profondeur, des symptômes d'engorgements liés à une faible perméabilité et moindre porosité du milieu sont perceptibles. Les horizons profonds sont également marqués par une accumulation calcaire (éléments secondaires calci-magnésiques carbonatés).</p>

Contexte biotique ▲



La parcelle est sortie de la zone de lutte obligatoire contre la flavescence dorée mais la maladie est présente sur quasiment toutes les communes du département.

Contexte socio-économique ▲

En zone Côtes-du-Rhône, les viticulteurs sont le plus souvent en monoculture et donc dépendants des marchés fluctuants, régulièrement en crise depuis 2003. Le fait d'être en monoculture (équipement spécifique) et de cultiver la vigne sous cet appellation limite l'innovation (respect du cahier des charges de l'appellation) et la diversification. Par ailleurs, dans ce territoire, la filière PPAM (Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales) est peu présente.

Contexte environnemental ▲

L'environnement de la parcelle est principalement agricole et se caractérise par une diversité d'habitats (culture, friche, bâti), de cultures (prairie, vigne, arboriculture, maraîchage) et des infrastructures réparties de manière homogène sur la zone. Les parcelles sont peu morcelées, avec peu de linéaire de haie (de cyprès le plus souvent), et peu de diversité en essence d'arbre. Le réseau de route assez dense représente une barrière écologique.

Systèmes testés et dispositif expérimental

Système DiverViti Cépages résistants (-100 % IFT)

- Années début-fin expérimentation : 2018-2023
- Cépage : RESDUR2
- Année implantation de la vigne : 2019
- Conventionnel
- 0.30 ha
- Type de production : VSIG (Vin Sans Indication Géographique)
- Leviers majeurs :
 - Cépage résistant
 - Stratégie phytosanitaire sans herbicides ni fongicides
 - Mode de conduite
 - Diversité du peuplement végétal

Système DiverViti Cépages sensibles (-50 % IFT)

- Années début-fin expérimentation : 2018-2023
- Cépages : Vermentino, Clairette, Colombard et Muscat d'Alexandrie
- Année implantation de la vigne : 2019
- Conventionnel
- 0.30 ha
- Type de production : VSIG
- Leviers majeurs :
 - Stratégie phytosanitaire favorisant les biocontrôles et utilisant la méthode optidose
 - Mode de conduite
 - Diversité du peuplement végétal



Dispositif expérimental



Description du dispositif expérimental -

Les 2 systèmes de 30 ares chacun sont composés de 16 rangs de vigne distants de 3,40 m, entre lesquels a été plantée en 2019 (même année que la vigne) une rangée de thym à linalol.

Le système de cépage résistant rouge est planté entre une haie de cyprès et le système de cépages sensibles blancs. Une haie diversifiée encadre ces deux blocs à l'ouest et au sud.

Suivi expérimental ▲

Le suivi expérimental porte sur :

- Des indicateurs agronomiques :
 - Suivi des contaminations (mildiou, oïdium et black rot) ;
 - Bilans vers de la grappe ;
 - Rendement ;
 - Analyse des vins ;
 - Analyse de l'huile essentielle ;
 - Dégustation des vins ;
 - Présence d'Ampélymèces.
- Des indicateurs environnementaux :
 - Caractéristiques du sol ;
 - Sondes tensiométriques ;
 - Vie du sol ;
 - Biodiversité du couvert végétal.

Aménagements agroécologiques et éléments paysagers ▲

Des haies composites ont été implantées à l'ouest et au sud du dispositif. Ont également été installés :

- Des gîtes à chiroptères dans la haie de cyprès au nord du dispositif, ;
- Un perchoir à rapace entre les deux systèmes ;
- 2 refuges à reptiles ;
- Des nichoirs à passereaux et un nichoir à chouette chevêche.



La parole de l'expérimentateur

La mise en place et l'implantation de l'essai ont été particulièrement difficiles du fait :

- **Du caractère innovant du projet** : les itinéraires techniques n'avaient jamais été testés, en particulier la fertirrigation enterrée profondément et le déroulage de paillage en feutre.
- **De la météo contraignante** : la mise en place de la fertirrigation enterrée et le semis initialement prévus à l'automne n'ont pu être réalisés à cause d'une pluviométrie importante et incessante. Ces chantiers ont été repoussés à fin février 2019.

Peu après le semis, l'installation du paillage a tassé le sol et compromis la bonne levée du semis, entraînant des difficultés de gestion du couvert herbacé inter-rang. La plantation s'est faite sur un sol non couvert. Le printemps particulièrement froid et venteux a retardé le démarrage de la vigne et du

thym.

Malgré ces difficultés le système est maintenant bien implanté et une première récolte de thym a pu être réalisée au printemps 2020.

Productions du site expérimental



[Plaquette DIVERVITI](#)



[Panneau DIVERVITI](#)

Galerie photos



[Piloselle en fleur sous le rang de vigne](#)



[Thym en fleur dans l'inter-rang](#)



[Ruches](#)

Contact



Laura TABUTEAU

Pilote d'expérimentation - Chambre d'agriculture

laura.tabuteau@vaucouuse.chambagri.fr